

# ST FERDINAND

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Attendu que le conseil a adopté, par sa résolution 2022-12-298, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2023;

Attendu que dans ce calendrier, la séance ordinaire du mois de juin était fixée au 5 juin;

Attendu que le 5 juin, il y a eu défaut de quorum du conseil municipal;

Attendu que dans ces circonstances, une nouvelle date pour la tenue de la séance ordinaire doit être déterminée par résolution du conseil;

Pour ces motifs, la séance ordinaire du conseil du mois de juin est fixée au 19 juin 2023 à 19h au lieu habituel des délibérations.

**Donné à Saint-Ferdinand, ce 13 juin 2023.**

  
**Alain St-Vincent-Rioux**  
**Directeur général et greffier-trésorier**